

# Compte-rendu du conseil municipal du 17 janvier 2020

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Marie-Claude FELIX, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Pascale VIRICEL, Robert VELON, Chrystelle GUIXA, Karine COLIGNON, Jean-Luc FROMONT, Hervé COLAS, Yves ARBEZ.

Excusée : Sylvie TRIPLET

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 20 décembre et passe à l'ordre du jour.

## 1) Subventions 2020

Chaque année, la commune de Confrançon subventionne certaines associations locales, cantonales ou nationales qui interviennent dans les domaines de la solidarité, d'animation de la commune, de la culture et de la santé. Le conseil vote à l'unanimité les montants de subventions proposés par la commission finances réunie le 13 janvier :

| Bénéficiaire                 | Montant           |
|------------------------------|-------------------|
| APAJH                        | 40,00 €           |
| AMICALE ANCIENS COMBATTANTS  | 120,00 €          |
| ASSOC LOISIRS ET CULTURE     | 592,00 €*         |
| C.C.A.S.                     | 200,00 €          |
| CROIX ROUGE FRANCAISE        | 300,00 €          |
| FRANCE ADOT                  | 40,00 €           |
| LIGUE CANTONALE CANCER       | 30,00 €           |
| PUPILLES DE L'ECOLE PUBLIQUE | 100,00 €          |
| RESTAURANTS DU CŒUR          | 50,00 €           |
| U.D.A.F.AIN                  | 30,00 €           |
| BANQUE ALIMENTAIRE           | 50,00 €           |
| ABCDE**                      | 100,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>1 652,00 €</b> |

*\*En plus de la prise en charge de l'abonnement internet (360€), le conseil décide d'attribuer à l'association 0,17 € par habitant pour la bibliothèque soit 232 €, qui s'ajoutent aux 1,83 € par habitant apportés par la communauté d'agglomération, pour atteindre 2 € par habitant.*

*\*\*Association bressane citoyenne de débat et d'échange*

## 2) Prêt pour fin de travaux du Logis-Neuf

Le chantier de réaménagement du Logis-Neuf touche à sa fin, l'entreprise Balland devant intervenir dans les prochains jours pour les derniers aménagements paysagers. Hervé COLAS, adjoint aux finances indique que ce chantier est le plus important du mandat et le seul ayant fait l'objet d'emprunts. Initialement prévus à hauteur d'1 Million d'€, les emprunts long terme souscrits se sont finalement élevés à 634 000 € pour l'aménagement et 200 000€ pour l'assainissement (qui a été transféré à la CA3B). Parallèlement, un prêt relais a été contracté en juillet 2018 sur une durée de 36 mois dans l'attente des versements du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sur travaux ainsi que des subventions notifiées. Sur proposition de la commission finances, réunie le 13/01/2020, le conseil municipal est appelé à réévaluer le financement du projet Logis-Neuf compte tenu principalement des révisions de prix importantes et des recettes initialement prévues mais non encore encaissées à ce jour.

En effet, côté dépenses, ces-dernières se sont révélées être plus importantes que prévues notamment, pour cause de surcoût de travail de nuit imposé par le département pour la réfection de la chaussée, mais également suite aux révisions de prix des marchés, pratique normale pour un chantier d'une telle durée, mais aux conséquences significatives pour le budget, surtout en période d'inflation des prix du pétrole. Côté recettes, il est à déplorer le non versement par la société CNG IMMO de la Participation pour réalisation d'Équipements Publics Exceptionnels (PEPE) de 130 000€ pour l'aménagement du carrefour desservant le supermarché (affaire qui fait l'objet d'une action en justice actuellement).

Dans ce contexte budgétaire de dépenses plus élevées que prévues et de recettes incertaines, la commission finances propose que le conseil municipal actuel boucle le financement complet du projet Logis-Neuf avant la fin de la mandature, afin de ne pas contraindre la prochaine assemblée municipale à faire des choix dans l'urgence. Il s'agit là d'une décision de « gestion en bon père de famille », sachant que le contexte actuel de marché propose des taux d'intérêts bas, propice au financement des investissements de longue durée. Hervé COLAS soumet au vote le recours à un emprunt de 150 000 € sur 15 ans à un taux fixe de 0,67% auprès de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations). La proposition est adoptée (11 voix pour, une abstention : Christiane COLAS).


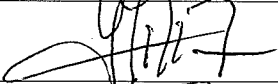
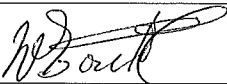
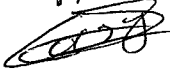
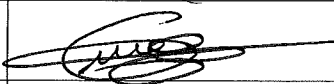




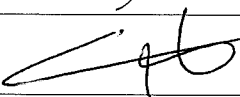
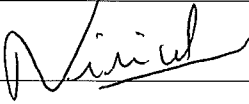

### 3) Intégration du CPINI au sein du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain

Le conseil municipal adopte à l'unanimité une délibération de principe pour l'intégration du CPINI (centre de première intervention non intégré) de Confrançon au sein du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain. En effet, après concertation, le SDIS a décidé de la création du CIS 3 Logis (centre d'incendie et de secours) pour les communes de Polliat, Confrançon et Curtafond. La caserne sera située au 168 rue de Presle à Polliat. L'inauguration du CIS 3 Logis est programmée le 04 juillet 2020 à 11h00. L'inventaire du matériel de chaque caserne est en cours et des conventions seront soumises au vote lors d'un prochain conseil municipal. A l'heure actuelle, le nouveau CIS pourra compter sur 22 pompiers dont 11 de Confrançon, 8 de Polliat et 3 de Curtafond. De nouveaux sapeurs seront les bienvenus pour renforcer les effectifs. L'Assemblée Générale de l'Amicale des pompiers de Confrançon aura lieu le vendredi 24 janvier.

### 4) Questions et communications diverses

- La société APAVE a remis son rapport concernant l'attestation de mise en accessibilité de la salle des fêtes suite aux différents travaux réalisés. Il ressort des aménagements supplémentaires à réaliser tels que des dalles podotactiles insuffisamment prononcées sur le perron notamment. Des solutions techniques sont à l'étude avec un artisan. À l'issue de la démarche, la société APAVE remettra un rapport de vérifications réglementaires après travaux (RVRAT) exigé par la commission de sécurité.
- Suite au passage du jury en juillet dernier, la commune et le comité de fleurissement sont invités à la cérémonie de remise du Label Villes et Villages Fleuris pour la confirmation de la fleur. Elle aura lieu le mercredi 12 février à l'Hôtel de Région à Lyon. Concernant la relation avec le comité de fleurissement, Madame le Maire déplore les propos tenus dans un journal local faisant état du fait que la commune ne verse pas de subvention au comité. Elle tient à signaler d'une part qu'aucune demande de subvention n'a jamais été formulée, et d'autre part que la commune, comme elle le fait pour de nombreuses associations, contribue significativement à faciliter les activités par la mise à disposition du personnel communal, de matériel et de locaux. Le comité de fleurissement ne faisant pas exception à cette pratique.
- Les conscrits invitent les conseillers municipaux à la traditionnelle brioche des conscrits le 29 février à 11h à l'Hôtel de Bresse.
- Le CCAS se réunira le 5 février à 18h30.
- Le SIVOS se réunira le jeudi 13 février à 20h30 à Curtafond.
- La commission finances se réunira le lundi 10 février à 20h afin d'examiner le Budget Primitif 2020.
- La nouvelle convention d'entretien du réseau électrique SIEA-ENEDIS qui a récemment été signée pour 30 ans porte sur 375 communes et 340 000 particuliers.
- Jean-Paul BUELLET indique qu'ENEDIS réalise actuellement des travaux sur la commune visant à sécuriser l'alimentation électrique : installation de nouveaux postes de transformation, bouclage entre transformateurs.
- L'éclairage public a été installé sur la place de l'église.
- Au Logis-Neuf, au croisement avec la route de Vandains, il a été constaté qu'un panneau de signalisation routière à destination des cyclistes semble mal compris des usagers. La signalétique de ce panneau sera complétée de façon à le rendre plus lisible par les usagers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

| Nom Prénom         | Signature   | Nom Prénom       | Signature   |
|--------------------|---|------------------|---|
| Christiane COLAS   |  | Sylvie TRIPLET   | Excusée   |
| Yves ARBEZ         |  | Joëlle TABOULOT  |  |
| Martial LOISY      |  | Chrystelle GUIXA |  |
| Jean-Paul BUELLET  |  | Robert VELON     |  |
| Marie-Claude FELIX |  | Jean-Luc FROMONT |  |
| Hervé COLAS        |  | Pascale VIRICEL  |  |
| Karine COLIGNON    |  |                  |   |